



Sainte-Luce, le 15 juin 2022

AVIS DE CONVOCATION

Aux membres du conseil municipal de Sainte-Luce :

Par la présente, vous êtes convoqués par la soussignée, conformément à l'article 152 du Code municipal du Québec, à une séance extraordinaire du conseil, qui se tiendra le lundi 20 juin 2022 à 21 h au 1, rue Langlois Sainte-Luce.

L'ordre du jour sera le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Avis de motion - Règlement R-2022-322 pour demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, de modifier les limites territoriales de la municipalité de Sainte-Luce afin de les étendre dans l'eau du fleuve Saint-Laurent;
- 4- Avis de motion – Règlement R-2022-324 sur le stationnement
- 5- Bail avec option d'échange de terrains avec la société 9423-2899 Québec Inc. (exploitant du camping La Luciole)
- 6- Période de questions;
- 7- Fermeture de la séance.

Madame Nancy Bérubé

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe par intérim